



Déposé le 10 DEC. 2008

Scanné le 11.12.08

Interpellation

**Un seul type de vélo pour toute l'agglomération**

08-INT-168

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges, ci-après PALM, a mis l'accent sur le développement et la promotion de la mobilité douce avec des projets pour près de 200 millions. Itinéraires sécurisés, franchissements d'obstacles, plusieurs mesures doivent permettre d'augmenter sensiblement la part des modes de transports doux dans la mobilité de la région Lausanne-Morges. Dans ce projet, il est notamment prévu d'encourager la pratique du vélo pendulaire en traversée d'agglomération.

Quelques mois après le dépôt du PALM auprès de la Confédération, la Ville de Morges annonçait le dépôt d'un préavis proposant, dans une première étape, l'aménagement de cinq stations de prêt de vélos en libre service dans la commune. Ce préavis présente le choix du système d'une entreprise italienne - *Bincincitta* - déjà présent dans près de 30 villes en Europe.

Ce nouveau service permettra aux habitants et visiteurs de passage d'emprunter un vélo et de le rendre, si besoin est, dans une autre station de prêt de vélos sur le territoire de la commune voire dans une commune voisine, le projet morgien prévoyant à terme la constitution d'un réseau de stations.

Au vu de ce qui précède, et pour permettre le développement cohérent de ce type d'offre en faveur des usagers, il paraîtrait justifié de garantir que les différents systèmes de prêt qui pourraient être choisis à terme dans la région, soient compatibles entre eux. Concrètement, qu'il soit possible à Renens ou à Lausanne, de rendre un vélo emprunté à Morges ou à Lutry.

Saluant la démarche morgienne qui s'inscrit dans une promotion active des modes de transports durables mais soucieuse d'un développement uniforme de ce type d'offre à l'échelle de l'agglomération, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1) Dans l'optique du développement de ce type de service de prêt de vélos en libre service, les services du canton ont-ils déjà analysé et évalué la question de la compatibilité des systèmes ?
- 2) Bien que ce type de service de prêt de vélos ne fasse pas l'objet d'une mesure propre dans le PALM, il fait néanmoins partie intégrante d'une offre attractive pour la mobilité douce. Un subventionnement de ce type d'aménagement dans les communes signataires de la convention du PALM est-il envisageable par le biais des fonds prévus pour la mise en œuvre du projet d'agglomération ?
- 3) Ce type de subvention peut-il être subordonné à la compatibilité du système à l'échelle de l'agglomération ?
- 4) Si oui, les communes en seront-elles informées avant qu'elles ne choisissent un système ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.

Lausanne, le 9 décembre 2008

Valérie Schwaar

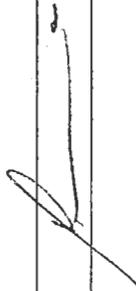
Ne souhaite pas développer

kg ?

## Liste des députés signataires – état au 3 décembre 2008

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric 
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette 
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle 	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent 	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis 	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves 
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Fiora-Guttmann Martine
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie 	Freymond Cantone Fabienne 
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis 	Gaille Pierre-André 
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Gfeller Olivier 
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Giardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Brélaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence 
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe 	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel 	Gorrite Nuria 
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean 

## Liste des députés signataires – état au 3 décembre 2008

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Pierre
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rod Armand
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Haurly Jacques-André	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane 	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger 
Jufer-Tissot Nicole 	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jungclaus Delarze Suzanne	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Junod Grégoire	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Kaelin Pierre	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier 	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine 	Perrin Jacques	Streit Christian
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Surer Jean-Marie
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Truffer Jean-Jacques
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Manzini Pascale 	Pidoux Pierre-André	Venzelos Vassilis
Marendaz André	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Martinet Philippe	Randin Philippe	Volet Pierre
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Alette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert 
Métraux Béatrice	Rochat Nicolas 	Zwahlen Pierre